



RAPPORT MORAL 2020

Mesdames, Messieurs les membres de notre association,
Chères amies, Chers amis

Faire rapport de ce que fut cette année 2020 pour notre association, c'est avant tout souligner le paradoxe qu'a constitué, d'une part, la nécessité de faire face à une situation exceptionnelle, et d'autre part, de poursuivre notre « chemin » dessiné par notre plan quinquennal 2018-2022.

La crise sanitaire a en effet profondément marqué les conditions de notre action. Les périodes de confinement plus ou moins strictes, imposées par la nécessité de limiter la circulation du Covid-19, tout en tentant de maintenir pour le maximum de nos concitoyens une vie sociale et économique « supportable », ont fortement pesé sur notre travail. D'abord de celui de nos collaborateurs dans les villages, et au premier chef, les mères et pères SOS et les aides familiaux, qui ont eu la lourde tâche de prendre en charge les enfants dans les maisons familiales durant des périodes inhabituelles, d'assurer la continuité pédagogique, de leur proposer des activités pour qu'ils vivent cette période le plus sereinement possible. On a beaucoup évoqué durant cette crise « ceux qui étaient au front », ils y étaient pleinement, avec toutes les équipes des villages et établissements, équipes de direction, psychologues, éducateurs, équipes administratives, équipes des services généraux... Leur engagement et leur mobilisation ont été remarquables, et en notre nom à tous, je les en remercie.

Je veux aussi saluer nos collaborateurs du siège. Qui se sont adaptés au télétravail et ont assuré la continuité de notre activité, voire ont dû la renforcer alors même que les contacts humains avec nos partenaires en France comme à l'étranger ne pouvaient plus passer que par le filtre de la vidéo. A titre d'exemple, je citerai les multiples réunions menées avec le secrétariat d'État à l'enfance, où nous avons pu faire entendre la voix des enfants et de nos équipes.

Enfin bien sûr, aux administrateurs de notre association, qui auront su rester mobilisés, tout en subissant eux aussi les inconvénients des réunions en visioconférence, et permettre ainsi la poursuite de notre fonctionnement.

A cet élan interne pour faire face à cette situation sanitaire inédite a aussi répondu la mobilisation renforcée de nos partenaires et donateurs. Si nous avons évidemment des inquiétudes en début d'année 2020, nous ne pouvons aujourd'hui que les remercier de leur engagement continu, voire renforcé à nos côtés. Le montant total de nos ressources d'exploitation a ainsi progressé de 8%.

Il convient donc de saluer tout particulièrement dans ces circonstances :

- Nos donateurs, qui non seulement nous sont restés fidèles mais ont augmenté de manière significative leur générosité.
- Nos partenaires entreprises, dont les apports ont contribué au financement des coûts de cette crise, dans ce contexte d'incertitudes économiques.
- Les départements qui ont su nous accompagner par la prise en charge des surcoûts imposés par la crise sanitaire.
- L'agence française de développement et les autorités monégasques avec lesquels nos liens continuent de s'approfondir.

Car ces moyens nouveaux sont bien essentiels à notre activité et à notre développement. Alors que la situation sanitaire a accru la précarité et parfois les violences intra-familiales, notre action, en



France comme à l'étranger, est plus que jamais nécessaire, en continuant à porter et mettre en œuvre les valeurs et l'approche de nos fondateurs. Ainsi nous avons pu durant cette année mener à bien nos projets, et ce fut donc, de ce point de vue, une année presque « normale ».

L'année 2020 a été marquée par l'ouverture du village de Besse-sur-Issole et de 2 maisons d'accueil familial immédiat dans le Nord, ainsi que de mesures supplémentaires pour le programme de renforcement des familles du Nord et de la Maison Claire Morandat, mais aussi de nombreux nouveaux projets qui verront le jour dans les prochaines années : l'extension du village de Gémozac, la création de 2 nouveaux villages, l'un dans les Yvelines, et l'autre en Charente-Maritime, et l'ouverture d'un accueil relais de 10 places dans les Yvelines. Autant d'étapes nouvelles, qui marquent la confiance de nos partenaires départementaux dans la qualité de notre action, et sur un chemin dont nous savons qu'il va se poursuivre encore dans les prochaines années.

Mais il faut être conscient qu'à partir de nos missions originelles, ce développement s'appuie aussi sur la diversification de nos actions et le renforcement permanent de la qualité de nos actions. Cette année 2020 marque donc des étapes importantes dans plusieurs directions :

- Tout d'abord bien sûr l'intensification de nos actions de plaidoyer auprès des départements, mais aussi auprès du secrétariat d'Etat dans cette période où il a fallu en permanence nous adapter aux circonstances. Nous avons pu contribuer au rapport alternatif remis à l'ONU sur l'application de la convention des droits de l'enfant. Et faire entendre notre voix auprès des pouvoirs publics dans le débat relatif au traitement judiciaire de l'inceste.
- La mise en œuvre effective de la politique de protection de l'enfant, que votre conseil d'administration avait adoptée en 2019. De fait notre activité en elle-même, nous expose à des risques réels d'incidents, plus ou moins graves, de toute nature dont les enfants qui nous sont confiés pourraient être les victimes. Il nous importe donc de nous confronter à cette réalité, et donc outre la formation de nos collaborateurs, de disposer des dispositifs normés d'alerte, et de traitement de ces situations.
- Les actions en faveur des jeunes majeurs, pour assurer un accompagnement actif aux jeunes sortant de nos villages au-delà de leurs 18 ans. La mise en place systématique d'un questionnaire « le fil » permettant d'organiser au cas par cas l'accompagnement adapté à leur projet de formation et de vie, dans la cadre des divers dispositifs existants, mais trop souvent complexes et incomplets. Et le nouveau dispositif « pause toi » permettant de retrouver et de suivre des jeunes qui ayant quitté nos villages, se trouvent en difficulté. Ces dispositifs sont ainsi les moyens de garantir notre « promesse » d'offrir aux enfants et aux jeunes une chance réelle de trouver leur place dans la société, comme citoyens accomplis dans leur vie familiale et professionnelle.

Ces politiques marquent notre volonté de poursuivre nos efforts pour une meilleure prise en charge des enfants et des jeunes. Cette exigence sans cesse renouvelée, cette ambition doivent aussi rester au cœur de notre action.

Dans le monde aussi notre action s'est renforcée y compris pour répondre aux conséquences de la crise Covid. Avec près de 22 M€ nous confirmons notre place de 6ème bailleur au sein de la fédération. En complément du soutien aux programmes traditionnels pour lesquels nous veillons à nous engager dans la durée, nous avons mis en œuvre des projets spécifiques financés par l'Agence Française de Développement ou la Coopération monégasque, en Haïti, au Mali et à Madagascar. Nous avons aussi financés des projets de rénovation de villages en Afrique de l'Ouest et intégré le village de Hué au Vietnam aux villages que nous soutenons. Dans le cadre des redéploiements de programmes conduits au sein de la fédération, nous avons aussi renforcé notre présence au Togo et en Côte d'Ivoire. Nous avons été attentifs aux conditions dans lesquelles les enfants restaient accueillis durant la crise Covid, et notamment à la poursuite de leur parcours scolaire. Et enfin dans le contexte de guerre dans le Haut Karabakh, nous avons renforcé notre soutien à la fondation



locale, pour un montant de 400.000 €, mobilisant ainsi un apport spécifique du ministère des Affaires Etrangères.

Vous pourrez le constater à la lecture des différents rapports, cette année 2020 a donc été une année aussi porteuse que les précédentes. Au plan financier, elle a été marquée par un déficit inférieur à celui que nous avions programmé, et par la vigilance constante pour la maîtrise de nos ratios de gestion, notamment ceux relatifs aux frais de siège et ceux relatifs aux coûts de collecte. Notre bonne santé financière nous a permis de financer le versement de la prime COVID pour nos équipes sans attendre l'accord des départements.

Alors sur ces bases, quelles perspectives dessiner ? 2020 est aussi l'année de l'acquisition et du début des travaux de notre futur siège près du Parc Montsouris. Le déménagement est prévu cet été. Cela marquera bien sûr de manière symbolique une étape dans notre développement. Même avec une pratique plus large du télétravail, dont au demeurant on mesure bien, sur la durée, les inconvénients, la diversification de nos actions nous impose de pouvoir offrir à nos collaborateurs des conditions de travail plus agréables, et aussi des salles de formation et de réunion plus nombreuses et plus vastes.

Mais au-delà de ce déménagement, nous allons aussi devoir dessiner les contours de notre avenir. Soit, bien sûr la poursuite de notre croissance, parce que nous sommes convaincus de la pertinence de notre approche de prise en charge des enfants et des jeunes, mais aussi par la poursuite de l'évolution de nos réponses pour répondre aux besoins des enfants, des jeunes et de leurs familles, dont cette année 2020 nous a montré, parfois de manière dramatique, combien elles restent essentielles.

En 2019, les Ateliers de la Garenne avait rejoint l'association Aurore. En 2020, la recherche d'une association qui pourrait mieux soutenir le projet associatif de la Ferme du Major a permis à celle-ci de se rapprocher des associations du groupe Ageval.

Depuis 3 ans maintenant, notre association a engagé un processus de coopération avec l'association du Comité de Protection de l'Enfance de l'Yonne. Nous vous proposons de la poursuivre une année et d'en faire un bilan et des propositions en 2022.

Par ailleurs, les exigences renforcées de la mise œuvre des politiques de prévention et d'accueil mettent en péril des structures parfois anciennes, de petite taille, mal encadrées. Sans doute devrons nous être en situation de les accompagner, là aussi selon des modalités spécifiques. De ce point de vue, et alors que nous avons pu cette année, offrir à la Ferme du Major un soutien mieux adapté à son activité, il faudra bien nous interroger sur la façon dont nous pourrons, cette fois en restant dans le strict cadre de nos missions associatives, répondre à d'éventuelles sollicitations : renforcement de notre département de formation, accroissement de nos capacités de collecte, protection de nos ressources, accords d'associations, etc.

Les chantiers sont donc importants. Malgré le contexte de cette année 2020, nous avons su consolider des bases solides. La mobilisation de nos collaborateurs en a pleinement témoigné.

Je vous remercie

Daniel BARROY